



<http://aphv.fr>

Association pour la  
Protection de la  
Haute - Ville

## **Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2010**

L'assemblée générale s'est tenue à 18h00 dans le jardin de Sylviane et Philippe Piquet.

L'association compte actuellement 69 membres, le quorum étant 25 % = 18  
Sont présents 16 adhérents avec 13 pouvoirs, au total 29, donc **l'AG peut délibérer valablement**.

Le **compte rendu de l'AG du 25 juillet 2009** est adopté à l'unanimité.

Le président Niels Christiansen lit son **rapport d'activité**, (annexe no. 1) qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

La trésorière Martine Hollick présente son **rapport financier**, (annexe no. 2). La fortune reste stable autour de 25'000 €. Les recettes du Loto sont en diminution et il sera nécessaire de réfléchir à d'autres sources de financement. A une question, Martine répond que depuis quelques années un peu plus de 11'000€ sont investis dans des sicav de la banque CHAIX. Elle va se renseigner sur leur nature et surtout sur le risque que constitue cet investissement. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La cotisation est maintenue, à l'unanimité, à 15 €.

Le président Niels Christiansen présente le **Règlement Intérieur** élaboré est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration. L'assemblée générale doit entériner ce document. Ce règlement apporte plus de clarté et rigueur pour le fonctionnement de l'association. Il est entériné à l'unanimité.

La trésorière Martine Hollick présente le **budget prévisionnel 2010-2011**, (annexe no. 3) qui prévoit une diminution de la fortune de 7070 €, suite à la réalisation en 2010/11 de deux projets ponctuels auxquels l'APHV participe financièrement (rénovation de deux fontaines et aménagement d'un terrain de pétanque à la Montée du Château)

Le mandat de 3 administrateurs vient à échéance : Yann Christiansen, Renée Deflorio et Sylviane Piquet.

Tous les trois se représentent à l'élection pour un nouveau mandat de trois ans. Aucune autre candidature n'est présentée. Selon le Règlement Intérieur l'élection au Conseil d'Administration doit se faire à bulletin secret et, pour être élu, chaque candidat doit obtenir au moins 51 % des voix. Nombre de votants : 29 ; sont élus : Renée Deflorio avec 29 voix, Sylviane Piquet avec 24 voix et Yann Christiansen avec 20 voix.

Page :1/2

À l'unanimité, Marie-Christine Joly et Sylvia Meierhans sont élues comme **contrôleurs aux comptes** pour l'année 2010-2011.

Marie-Christine Joly, soutenue par plusieurs adhérents, aimerait que **l'APHV devienne plus active dans la Protection de la Haute Ville**, comme son nom l'indique. Il arrive encore que des travaux soient entrepris sans déclaration de travaux ou permis de construire. Des permis ont été accordés sans que l'annonce réglementaire soit affichée et les constructions sont rarement inspectées pour assurer leur conformité avec le permis accordé. Exemple : les problèmes de la rénovation de l'Hôtel Montfort. Un constat d'huissier pris en charge par l'APHV est proposé. Sur demande du président, cette proposition est soumise au vote et acceptée par la majorité des présents. Marie-Christine, selon le règlement intérieur, ne pourra s'annoncer au C.A. avant la prochaine Assemblée Générale. Elle est prête dès maintenant à s'occuper des problèmes d'urbanisme pour la Protection de la Haute Ville, ayant une expérience professionnelle à ce sujet. Elle sera invitée au CA quand le sujet sera abordé.

**Les travaux de construction lourds**, qui se poursuivent cette année en juillet rue des Fours, génèrent des nuisances sonores pour les riverains, les commerces et les touristes. Les engins de chantier abîment les rues et les calades par leurs passages fréquents. La lettre de recommandation du maire à ce sujet, datant du 29.5.2007, n'est pas respectée. L'A.P.H.V. devrait en remettre une copie à tout nouveau propriétaire de la Haute-Ville. D'une manière générale, les dégâts causés sur la voie publique par des chantiers privés sont mal réparés par les entreprises et les ruelles se dégradent de plus en plus. Des contrôles plus fréquents par la municipalité devraient avoir lieu et des réparations effectuées par celle-ci être facturés aux maîtres d'œuvre des chantiers engagés. L'A.P.H.V. écrit sans tarder une lettre dans ce sens à M. le Maire.

Plusieurs personnes ont constaté que **la propreté des ruelles** laisse à désirer depuis quelques temps.

L'Assemblée Générale se termine vers 19h30 par une collation offerte à tous les présents.

Haute-Ville, le 10 juillet 2010  
La secrétaire : Renée Deflorio

Le Président, Niels Christiansen